

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Monsieur Gilles MANENT  
Société DISPOFI  
Les Portes d'Espagne – Bât A2  
99 route d'Espagne  
31100 TOULOUSE

AB/CV/2945

Le 29 novembre 2013

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance et j'ai pris connaissance avec attention de vos observations relatives au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014, se rapportant aux contrats responsables et solidaires des organismes complémentaires d'assurance maladie.

Vos observations rejoignent celles que nous avons exprimées lors de l'examen de ce texte ; notamment ma collègue Jacqueline FRAYSSE, qui a souligné « *la nécessité d'une prise en charge maximale par l'assurance maladie obligatoire, qui reste le seul mode de financement des dépenses de santé à la fois universel et équitable* ».

A l'issue des débats, les députés communistes, qui ont défendu des propositions importantes d'évolution des droits et de mise en œuvre de nouvelles sources de financement, ont voté contre ce projet de loi. Je vous communique, sous ce pli, la déclaration s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET